

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE CINTEGABELLE**

Envoyé en préfecture le 02/09/2022 à 10:06
Reçu en préfecture le 02/09/2022 à 10:06
Affiché le 05/09/2022
ID : 031-213101454-20220829-2022_07_06-DE



**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU LEADER POUR LES FESTIVALS DES
FRISSONNANTES 2020 ET 2021**

Date de la convocation : 23/08/2022

L'an deux mille Vingt-deux, le vingt-neuf août à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr Sébastien VINCINI, Maire.

Présents : VINCINI Sébastien, COURBIERES Monique, CLANET Martine, LEQUEUX Pierre, NEMETH Lise, FALGA Corinne, LOURDE André, REMY Jean-Louis, LE TUMELIN Didier, VAZQUEZ Corinne, POUIL Marie-Christine, M. DEGUITRE Jérémy, Mme LEGER Aurore, Mme PELISSIER Jennifer, Mme CHADROU Sylvie, M. FOU DI Kamel, MISTOU Sabine ;

Excusés : M. DAUVERGNE Joël, M. PONS Romain

Absent : M. BLANC Loïc

Procurations: SALVAYRE André à André LOURDE, Mme ALAUZY Gisèle à Monique COURBIERES, Mme GABBERO Laury à Pierre LEQUEUX

Secrétaire : Mme Lise NEMETH

Monsieur le Président a ouvert la séance.

Dans le cadre du programme LEADER, le PETR du Pays Sud Toulousain porte, en tant que chef de file, une opération collaborative intitulée « appel à projets culturels dans le Pays du Sud Toulousain ». Les projets doivent proposer un temps de diffusion (exposition, concert, vidéo, théâtre, danse, ...) et de médiation artistique avec l'intervention d'artistes professionnels.

Les éditions 2020 et 2021 du festival des frissonnantes est éligible à ce type de subvention. Il est donc proposé de solliciter des fonds LEADER pour les dépenses suivantes :

DEPENSES REELLES 2020

Nature de la dépense	Prestataire/ fournisseur	Evènement	Coût HC	Coût TTC
Musique	Les amis de l'orgue		2 500.00 €	2 500.00 €
Musique	Les amis de l'orgue		2 500.00 €	2 500.00 €
Arts plastiques	Zoé		900.00 €	900.00 €
Communication	Laurent		3 300.00 €	3 300.00 €
Danse contemporaine	La Baraque		2 307.00 €	2 307.00 €
Art visuel : photographie	Mathieu PUJOL		1 818.18 €	2 000.00 €
Musique actuelle	Les Terrasses		2 000.00 €	2 000.00 €
Théâtre scolaire avec médiation et tout public	Le Tracteur		6 000.00 €	6 000.00 €
Location guichet nomade	Fextik		330.00 €	396.00 €
Apéritif	Brouette et Cocotte		568.91 €	625.80 €
Bracelet	Imprim Com		63.90 €	76.68 €

Envoyé en préfecture le 02/09/2022

Reçu en préfecture le 02/09/2022

Affiché le 05/09/2022



ID : 031-213101454-20220829-2022_07_06-DE

Réception	Intermarché		118.48 €	134.71 €
Repas	Le Gabelois		381.82 €	420.00 €
		TOTAL	22 788.29 €	23 160.19 €

Frais de personnel		Nombre d'heure	Coût horaire	Montant
1 agent à disposition	Cintegabelle	30	16.68 €	500.40 €

DEPENSES REELLES 2021

Nature de la dépense	Prestataire/ fournisseur	Evènement	Coût HC	Coût TTC
Musique	Les amis de l'orgue		6 588.84 €	6 588.84 €
Théâtre	Le Tracteur		5 900.00 €	5 900.00 €
Danse contemporaine	La Baraque		4 900.00 €	4 900.00 €
Art visuel : photographie	Mathieu PUJOL			2 000.00 €
Musique actuelle	Les Terrasses		6 000.00 €	6 000.00 €
Location guichet nomade	Fextik			396.00 €
Branchement électrique	Faure			75.00 €
Communication	Pym Créa			2 750.00 €
Repas	Pizza box		118.48 €	134.71 €
	Le Gabelois		381.82 €	420.00 €
		TOTAL	23 889.14 €	29 164.55 €

Frais de personnel		Nombre d'heure	Coût horaire	Montant
1 agent à disposition	Cintegabelle	30	17.44 €	523.20 €

LE CONSEIL

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité Mme LEGER ayant dû quitter momentanément l'assemblée

- AUTORISE M. le Maire à demander une aide au titre du programme LEADER dans le cadre de l'opération d'appel à projets culturels
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme.

Elus	23
Présents	16
Votants	19
Exclus	0

Le Maire,
Sébastien VINCINI